L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, JUIN 16, 1898. No 20

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis $1.00
Europe (compris le port) 2 50

TARIF DES ANNONCES.

1 ère insertion, par ligne . . . . . 10 cts
Chaque insertion subsequente . . . 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LA GUERRE

Les Américains ont débarqué une certaine quantité de marins à Guantanamo, dans les environs de Santiago de Cuba, mais les troupes espagnoles ont lutté avec acharnement pour défendre l'invasion de leur territoire ; il s'en est suivi une série de combats meurtriers et il semble que les Américains ont finalement été obligés de battre en retraite et de se rembarquer. Les insurgés ont tenté de les assister mais leur coopération ne parait pas avoir été bien fructueuse, on parle même d'une fusillade dirigée par erreur contre leurs alliés, les Américains.

Il est toujours question du départ d'une armée de débarquement pour Santiago de Cuba, mais chaque jour apporte la nouvelle d'un nouveau retard ; l'Escadre de Sampson s'en plaint fort car il est certain qu'il ne tentera rien de décisif avant l'arrivée de cette armée.

Les Américains conviennent eux-mêmes que la lutte sera chaude et que les Espagnols opposeront une résistance sérieuse par terre et par mer.

Sir J. A. Chapleau.

L'Ex-Lieutenant-Gouverneur de Québec, Sir J. A. Chapleau, est mort à 1 heure de l'après-midi, lundi dernier.



SIR J. A. CHAPLEAU.

Sir Chapleau était une des personnalités les plus distinguées de notre race ; c'est une perte sérieuse pour le parti Conservateur qui fondait à juste titre les plus grandes espérances sur le talent et les qualités éminentes de l'ex-Gouverneur de la Province de Québec. Il était après Sir Laurier l'orateur canadien-français le plus écouté et le plus éloquent.

Né le 9 novembre 1844 à Ste-Thérèse de Blainville, Comté de Terrebone, P. Q., il débuta comme avocat en 1861, et fut le défenseur de Lépine notre compatriote.

Pendant de longues années il représenta le Comté de Terrebone au Parlement Fédéral, et sa carrière politique fut remarquablement active.

Membre du Conseil Exécutif et Sollliciteur Général en février 1873, puis Secrétaire Provincial en 1876, il devint Premier Ministre en 1879.

Le 7 octobre 1892 il fut nommé Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, position qu'il quitta il y a quelque temps.

Il refusa toujours d'entrer dans le Gouvernement Tupper.

Il était officier de la Légion d'Honneur depuis 1882 ainsi que de l'Ordre de Saint Grégoire Le Grand.

Toute la population canadienne-française déplorera vivement la mort d'un des hommes qui lui ont fait le plus grand honneur.

Le Depute de Winnipeg

M. Jameson.

M. R. W. Jamieson, M. P., pour Winnipeg, est arrivé mardi dans notre ville. M. Jamieson s'est exprimé ainsi sur les différents travaux de la dernière Session Parlementaire qui concernent plus particulièrement notre Province.

ACTE DES FRANCHISES.

L'Acte des Franchises Electorales a été modifié en vue de se conformer exactement avec la législation qui régit chaque Province.

Le Sénat a consenti à retirer son amendement qui avait le tort de créer une exception à la règle apoptée. Il a compris la nécessité de conserver dans son entier le principe adopté.

LE SÉNAT.

L'obstruction faite par le Sénat pendant cette Session a été hautement désapprouvée par tous les partisans du gouvernement. Quant aux projets de réforme et autres dont il a été question dans les journaux, ils nécessiteraient le concours de la Chambre des Communes d'Angleterre et le gouvernement n'a encore émis aucune opinion à ce sujet.

Quant à ce qui sera fait, les événements seuls nous l'apprendront.

LE PLÉBISCITE.

Le Plébiscite aura lieu probablement en automre, un ordre en Conseil doit en fixer la date. Quant aux résultats probables, on peut dire que Ontario et Manitoba voteront pour la Prohibition, Québec et la Colombie Anglaise, contre. Les autres Provinces sont douteuses.

LES RAPIDES DE SAINT ANDRÉ.

Cette question est entrée dans une nouvelle voie. Il ne s'était agi en premier lieu que de la possibilité de la navigation ; j'ai demandé au gouvernement de voter un certain montant pour permettre l'expertise sérieuse de l'exploitation commerciale qui en peut résulter. Le Ministre des Travaux Publics s'est chargé de faire faire cette expectise par ses agents, et de décider s'il y a possibilité d'utiliser la force motrice de ces chutes, par une transmission électrique jusqu'à Winnipeg.

Cette expectise oura lieu probablement cet automne.

Un Canadien - Francais parmi les Heros du Merrimac.

Lowel, 7.

Au nombre des huit braves marins qui se sont distingués d'une manière si éclatante, vendredi matin, dans le port de Santiago de Cuba, en y faisant sombrer leur navire, le "Merrimac," au péril de leus vie, c'est avec un sentiment de légitime orgueil que nous constatons qu'il s'y trouvait le fils d'une des familles canadiennes-françaises établies à Lowell.

Nos concitoyens d'autre origine que la nôtre, sont aussi fiers que nous et réfèrent avec orgueil au fait que George Charette est natif de Lowell.

En effet, le héros du "Merrimac" est né en cette ville le 6 juin 1866, il a par conséquent 32 ans aujourd'hui même.

Il est fils de M. et Mme Alexandre Charette qui demeure sur l'avenue Gershom, Pawtucketville, avec leurs deux filles, Mlle Marie-Louise Charette et Mme Thérèse Richard et la famille de celle-ci.

A 17 ans, il s'enrôla dans la marine américaine, au service de laquelle il a toujours été depuis, ayant atteint le grade d'aide-canonnier de première classe.

Il a fait le tour du monde sur divers navires de guerre, le dernier étant le "San Francisco."

Le 1er avril 1893 il a été promu au grade de "petty officer" et aide-canonnier de première classe.

Dans une lettre récente reçue par sa famille, il annonce qu'il a assisté au bombardement de San Juan, Porto Rico, et bien qu'exposé, il n'a reçu aucune blessure.

Le frère du héros, Henri Charette, âgé de 22 ans, est aussi dans la marine américaine ; il est aide-canonnier à bord du Vicksburg, qui se trouve dans les eaux de la Havane. On se rappelle que ce navire a été attiré dans un guet-apens il y a quelques jours et qu'il a essuyé le feu des batteries du Fort Morro, à la Havane.

Le jeune Charette a fait parvenir à sa famille des éclats de bois et de cordage causés par un boulet sur le Vicksburg. Il n'a pas été blessé. D'après le ton de sa lettre, il sera digne de son frère, à la première occasion qui s'en présentera.

Rien n'est si contagieux que l'exemple ; on ne fait jamais le bien ou le mal, qu'ils ne produisent leur semblable.

Il n'y a rien de joyeux comme la jeune mariée qui sort de l'église, elle ne se possède plus.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."
Toutes communications devront être addressées à
L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309, WINNIPEG, MAN.

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

Une grande partie des Séances du Parlement, cette semaine, a encore été consacrée à discuter les intérêts de l'Ouest. Tel est le développement de nos Provinces, développement dont chaque mois marque un progrès nouveau, que la nécessité de réglementer les besoins de ces riches contrées accapare la plus grande part du temps de nos législateurs.

C'est d'ailleurs un grand sujet de joie que de constater avec quel empressement et quelle habileté les hommes actuellement à la tête du pouvoir ont su s'employer à régler ces questions pressantes sans pour cela négliger les besoins des autres parties du Dominion.

LA POLICE DU YUKON.

D'après la déclaration faite vendredi aux Communes, la Force de Police au Yukon comprend actuellement 239 officiers et soldats répartis sur un immense territoire, et sauvegardant la vie et les propriétés de 40,000 hommes que l'esprit d'aventure a conduit à travers tous les obstacles jusqu'en ces régions boréales. Les frais d'une pareille expédition, et les dépenses de son entretien sont certainement considérables, mais on ne peut s'empêcher de louer la promptitude et l'efficacité des mesures prises en cette occasion, et les Américains qui forment la majeure partie de la population du Yukon ne se cachent point pour témoigner leur complète approbation du plan suivi par le Gouvernement.

UNE LOUABLE COUTUME.

Une coutume, qui chaque jour se généralise, est celle de célébrer les anniversaires des grands événements historiques, par des démonstrations d'une grande simplicité mais en réalité fort instructives. Tel était l'hommage rendu à la mémoire de l'un de nos plus grands Premiers Ministres à l'occasion du 7ième anniversaire de son décès, lundi dernier.

Il n'est pas exagéré de dire que la presque totalité de la population du Canada est d'accord pour rendre hommage à la mémoire de ce grand homme, quelque puisse être la conviction politique de chacun ; aussi doit-on déplorer profondément l'attitude qu'ont cru devoir garder certains journaux conservateurs, en cette occasion.

FRANCHISE ET PLÉBISCITE.

Le Sénat a voté un amendement au Bill des Franchises Electorales ; cet amendement, la Chambre des Communes s'était refusée à l'adopter, lorsque Sir Charles Tupper avait essayé d'introduire un dernier appel devant le Juge de Comté, pour les Listes des Voteurs dans les Provinces de Manitoba, Nouvelle - Ecosse et Nouveau-Brunswick.

Il est peu vraisemblable que les Communes consentent à accepter les modifications apportées au Bill par le Sénat, et d'autre part le Gouvernement a laissé clairement entendre que si la Nouvelle Loi des Franchises n'était point définitivement adoptée, le vote sur le Plébiscite n'aurait pas lieu cette année. Aussi le Sénat a-t-il consenti en fin de cempte à retirer son amendement et la Chambre des Communes a adopté la Loi des Franchises.

(*Suite, page 5*)



UNE RUE DE MANILLE.

A Manille.

La nouvelle de la reddition de Manille, ou de sa prise par les insurgés est démentie, et l'on reste dans la plus grande incertitude en ce qui concerne les Philippines. On signale l'arrivée prochaine de trois navires de guerre espagnols dans la baie de Manille, mais rien n'est venu conformer l'authenticité de cette dépêche.

L'attitude de l'Allemagne et le soin qu'elle prend de réunir aux Philippines une force navele considérable fait craindre une intervention de sa part.

La Flotte de Cadix.

La flotte de réserve de l'amiral Camara est encore à Cadix, soit parce qu'elle n'est pas prête, soit parce que le Gouvernement s'oppose à son départ. D'autre part on parle fort en Amérique d'envoyer une flotte sur les côtes d'Espagne, afin d'immobiliser Camara.

Bref, beaucoup de bruit, mais pas grand ouvrage.

L'Echo de Manitoba

Jeudi, 16 Juin, 1898

Les Faux Bonshommes.

Les plus nobles causes sont presque toujours déshonorées par une certaine catégorie d'énergumènes dont l'intransigeance sinon la mauvaise foi s'exaspère à la moindre contradiction.

C'est un devoir pour les honnêtes gens de démasquer ces faux apôtres dont l'existence est une nuisance publique.

La Religion Catholique n'est point à l'abri de cette disgrâce nous en avons la preuve par le dernier article de *La Defense* intitulé :

" Indépendance d'Esprit et Culture Intellectuelle."

Nos lecteurs se souviennent des accusations infâmes portées par ce journal contre l'Emigration Européenne en nos provinces, aujourd'hui cette même feuille avoue cyniquement le honteux procédé dont elle a usé à l'égard de notre population étrangère, qu'elle appelait :

l' " Ecume des Villes Européennes."

" Ce qu'il y a de vrai au fond de tout cela," (disions-nous en réponse à cette accusation) " c'est qu'il existe réellement une animosité profonde contre l'émigration européenne parmi les cercles dont *La Defense* est le porte-parole, et comme l'on n'ose pas prononcer les véritables griefs, l'on cherche à déconsidérer cette population par d'odieuses accusations."

" On déteste en certain lieu, " l'indépendance d'esprit " et *la culture intellectuelle* d'une partie de la population étrangère parce qu'elle reste réfractaire aux doctrines de l'intolérance et du fanatisme."

A cela *La Defense* répond :

" Nous détestons en effet, nous méprisons souverainement " l'indépendance d'esprit " et la " prétendue culture intellectuelle " d'une partie de la population étrangère qui reste par là, réfractaire aux doctrines de " l'intolérance " et du " fanatisme," c'est-à-dire, à la doctrine intégrale de l'Eglise Catholique."

Nous laissons à tout homme de bon sens le soin d'apprécier comme il le mérite, le procédé qui consiste à appeler "Ecume de la Population Européenne " des gens dont les seuls torts sont :—

l'indépendance d'esprit et
la culture intellectuelle !

La question se trouve donc nettement posée.

D'un côté, le fanatisme et l'intolérance qu'on ne craint pas d'appeler :— la doctrine intégrale de l'Eglise Catholique.

De l'autre, le bon sens, le seul souci de la vérité et de la justice.

D'un côté, le parti pris évident d'annihiler l'intelligence, de supprimer toute liberté pour mieux tyranniser.

De l'autre, le droit de penser, d'écrire, le droit d'être en un mot un être intelligent et non une unité d'un troupeau.

Tels sont les détestables principes de ces gens qui prétendent parler au nom de la Religion ! qui, dans un précédent numéro osaient parler eux-mêmes d'indépendance !

Quelle comédie sinistre !

Mais malgré toutes leurs protestations, nous leur refusons absolument le droit de parler au nom de la Religion ; notre culture intellectuelle nous permet heureusement d'éviter une confusion qui trop souvent déjà a eu le funeste effet de détacher de la foi catholique nombre d'esprits généreux mais induits en erreur par de pareilles hérésies.

Cette secte néfaste existe depuis longtemps, on la nommait autrefois les Pharisiens, c'est elle que Jésus a chassé du Temple à coups de fouet.

Les adeptes de cette secte ont de bonnes raisons pour détester aujourd'hui comme autrefois "l'indépendance d'esprit," qui permet à l'homme de distinguer entre les dogmes de la Religion et leur fausse interprétation par la passion humaine.

Ils méprisent la culture intellectuelle parce qu'elle seule peut permettre à l'homme de distinguer le bon grain de l'ivraie.

Voilà les véritables raisons de leur rage, et de leurs injures, mais comme il leur serait impossible d'avouer de si honteux motifs, ils s'empressent de crier " à *la morale independante,*" à *l'orgueil*, à *l'insubordination.*

C'est l'éternelle litanie des gens qui pour tout raisonnement, pour tout argument se contentent d'aligner des mots.

Ce qu'ils appellent orgueil c'est simplement la dignité humaine ; insubordination, le droit glorieux de penser ; morale indépendante, le droit de distinguer entre l'Enseignement du Christ et l'interprétation néfaste qu'en voudraient faire certains hommes.

Le bon sens et la vérité ont d'autre moyen de convaincre et de triompher, que l'injure et l'oppression : seuls, l'intérêt personnel, la passion humaine, peuvent aveugler un homme au point de lui faire écrire des diatribes de l'acabit de celle qui nous occupe.

L'intérêt personnel ? Mais il éclate ! Il saute aux yeux ! Dès les premiers mots de l'article on n'a plus de doute.

Ecoutez plutôt ce début :

" Les Catholiques Canadiens-Français de la Province de Manitoba avaient un excellent organe dans le journal *Le Manitoba.* Cela ne faisait pas l'affaire d'un certain groupe d'émigrés, etc., ...

C'est donc une simple question de boutique, et prétendre y mêler le nom de la religion est une œuvre basse dont l'infamie retombe toute entière sur ceux qui ont recours à de pareils procédés.

Ceux qui ont fondé notre journal sont, n'en déplaise à *La Defense,* non des émigrés, mais de vrais Canadiens-Français qui, il est vrai, étaient loin de considérer *Le Manitoba* comme un excellent organe ; leur opinion à ce sujet est unanimement partagée dans notre Province.

Les véritables " contempteurs de notre droit aux Ecoles Catholiques et Françaises," les " Criminels qui menacent de ruiner notre influence comme race," sont ceux qui au mépris de toute justice, et de toute vérité, usent des moyens les moins honorables pour prolonger une effervescence dont le but bien loin de servir nos intérêts est tout bonnement de défendre sous le couvert de la Religion des intérêts personnels qui n'ont rien à voir avec la Doctrine de Jésus-Christ et les Enseignements de Notre Très Saint Père.

Quant à notre population française elle est, à quelques rares exceptions près, profondément respectueuse de la Religion. Son respect est d'autant plus sincère qu'il s'appuie sur la Raison et l'Intelligence, et pour ce motif les erreurs des hommes seront incapables d'ébranler sa foi.

Le Journal de Waterloo.

Autant nous sommes soucieux de discuter toute opinion sincère et raisonnable, autant nous devons être dédaigneux des polémiques manifestement entachées de l'esprit de parti le plus aveugle.

Telle, celle dont le journal de Waterloo s'est rendu coupable à notre égard. Les injures sont les armes des sots ou des exaltés ; et nous, nous refusons à hurler avec les loups.

D'ailleurs nous avons déjà expliqué à *La Verite* nos raisons d'être "satisfaits," il suffira au journal de Waterloo, lorsqu'il sera revenu à des sentiments plus vraiment chrétiens, de parcourir notre dernier numéro pour être édifié sur nos véritables intentions.

Notre confrère pourra alors se convaincre qu'il est en effet des considérations qui pour nous priment toutes les autres ; ce sont la Justice et la Vérité. Et nous lui conseillons bien charitablement de mettre ces deux grands principes au-dessus de toutes les mesquines considérations de coterie de quelque nom pompeux dont on les décore fallacieusement.

Le jour où il aura adopté pareille ligne de conduite nous n'aurons plus à constater chez lui les déplorables procédés de discussion dont il semble être aujourd'hui l'un des derniers représentants.

Le Catholicisme Liberal.

C'est une théorie pour le moins singulière, celle qui consiste à mettre en opposition, comme le fait le Révérend G. Tyrrell dans le *Month,* le Catholicisme et le Libéralisme et par suite à identifier le Catholicisme avec le Conservatisme.

L'unique préoccupation de tout esprit éclairé ne devrait-elle point être bien au contraire d'affranchir l'Eglise Catholique de toute attache avec un parti politique ? Cette seule considération suffirait à condamner l'opinion émise par le Rév. Tyrrell, mais son erreur est plus manifeste encore, lorsqu'après avoir constaté l'antagonisme qui existe et existera toujours entre le Catholicisme prêchant le renoncement aux biens terrestres, pour ne songer qu'au salut de l'âme, et l'humanité dont le bien-être physique est à un degré plus ou moins grand le principal idéal, il prétend appliquer à cette forme de la faiblesse humaine, l'étiquette de " Libérale."

" En réalité," dit-il, " la lutte n'est point entre l'Eglise et la Civilisation mais entre la vraie et la fausse Civilisation."

Soit, mais sous quel prétexte appliquer cette épithète de " Libéral " à une catégorie d'énergumènes dont l'exagération des théories est la négation évidente des principes mêmes du " Libéralisme " ?

C'est une non moins singulière doctrine, de prétendre " que le Conservatisme peut être l'étiquette d'un parti sans aucune contradiction des termes " tandis que le Libéralisme ne serait susceptible d'application qu'à des Dante ou des Newmann.

Tout parti est sujet à des erreurs, à des exagérations ; le conservateur mésintelligent, fanatique et outré est pour le moins aussi nuisible à l'humanité que peuvent l'être les exagérations d'un libéralisme mal compris.

Les doctrines les plus saines, les principes les plus respectables sont naturellement sujets à de fausses interprétations de la part des hommes, mais ces erreurs inhérentes à la nature humaine ne sont pas particulières au Libéralisme ; l'Eglise elle-même n'est point à l'abri de ces reproches ; il est aussi erroné de reprocher au Libéralisme les excès d'hommes violents ou mal équilibrés que de rendre la Religion responsable de l'Inquisition ou des autres crimes dont les hommes se sont rendus coupables en son nom.

Nous ne saurions non plus souscrire à la doctrine dont le Rév. Tyrrell se fait l'apôtre lorsqu'il écrit :

" La Religion doit se contenter d'adopter lentement et d'assimiler ce qui ne peut plus être l'objet d'une controverse."

Nous nous faisons une idée plus élevée du rôle de l'Eglise envers l'humanité, ce rôle est celui que le prophète Isaïe (épitre 49) assignait à Saint Jean-Baptiste :

" Je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre."

Le Prophète avait déjà dit en annonçant l'arrivée de Jésus Christ :

" Je publierai des choses cachées depuis la création du monde." (St Mathieu, 13).

L'homme réduit à ses propres forces ne peut faire triompher la vérité qu'après une long combat avec l'erreur. Il appartient à l'Eglise d'être l'inspiratrice du Progrès intellectuel ; son origine divine lui assure une autorité qui manque à l'homme pour promouvoir, l'intervention de cette autorité aurait pour résultat certain de diminuer les longueurs d'une controverse toujours néfaste puisqu'elle retarde la marche ascendante de l'humanité, vers son but suprême, la perfection.

Telle était la doctrine du Christ sur la terre de Galilée lorsqu'il prêchait aux hommes l'éternelle Vérité, telle était la conduite de ses Apôtres lorsque leur voix clamait aux nations rivées au Paganisme, les sublimes enseignements de leur Divin Maître.

Ces ardents apôtres du progrès, ces représentants du plus pur libéralisme s'étonneraient fort de voir leurs successeurs méconnaître si étrangement leurs enseignements.

Il est malheureusement vrai, comme le constate le Rév. Tyrrell, que la majeure partie des hommes par suite de leur manque d'éducation n'est point à même d'appliquer sainement les principes les meilleurs ; il leur faut pour les diriger des idées toutes faites imposées par d'autres, mais c'est justement le devoir du vrai Catholicisme de codifier les idées nouvelles, de promouvoir le progrès que le développement des connaissances humaines fait naître chaque jour, de fournir la formule nouvelle condensée sous sa forme la meilleure, et non point de se tenir à l'écart, de se dérober jusqu'à la dernière minute à l'inéluctable nécessité ; et la crainte d'entrer en conflit avec les intérêts et les passions de l'homme ne devrait point l'arrêter dans l'accomplissement de ce devoir essentiel.

Si la masse est encore incapable de juger avec discernement, cela prouve simplement la nécessité impérieuse de développer son éducation.

L'Eglise catholique a triomphé dans les siècles passés parce qu'elle représentait la "Vérité," le " Progrès," la *Civilisation,* et s'il n'était pas malséant de lui appliquer une épithète que l'ignorance et la mauvaise foi ont dénaturée, nous pourrions dire, avec beaucoup plus de raison que le Rév. Tyrrell :

L'Eglise Catholique est la mère du plus pur Libéralisme ; et si les hommes qui sont chargés de l'enseigner l'inféodent au Conservatisme, leur œuvre néfaste ne saurait triompher.

L'Eternelle Vérité aura raison de leur faiblesse humaine.

Un Etonnant Phenomene.

Heureux Electeurs du Comté de Provencher, combien doivent à l'heure actuelle envier votre bonheur ? !

D'un bout à l'autre du Dominion, à Québec comme à Montréal, à Halifax comme à Ottawa, chacun le sourire aux lèvres, murmure à l'oreille de son voisin une intéressante histoire dont votre Député, l'Honorable M. LaRivière, est le prestigieux héros.

Seriez-vous seuls à l'ignorer ?

Ecoutez donc.

L'autre jour à la Chambre des Communes l'on discutait la question des $300,000.00 que la Province de Manitoba réclame du Gouvernement Fédéral.

M. LaRivière prit part à la discussion et, (cela ne doit point vous surprendre) il combattit la réclamation de la Province.

M. Sifton rappela alors à M. LaRivière, qu'à l'époque où il faisait partie du Gouvernement Provincial de Manitoba il avait été l'un des promoteurs de cette réclamation.

Vous ou moi, nous nous serions probablement trouvés fort déconcertés, mais l'Honorable Député de Provencher a plus d'estomac que vous ou moi et sans se troubler il répondit :

" Lorsque j'étais au Provincial je parlais dans l'intérêt de la Province, maintenant que je suis au Fédéral, je prends l'intérêt du Fédéral ! "

C'est une belle chose que la conscience ! c'est une bien belle chose que les principes !

Qu'en dites-vous ? !

Mais ce n'est pas tout.

Le Premier Ministre prit la parole à son tour :

" Je n'avais jamais jusqu'à ce jour," dit-il, " eu le loisir de constater en M. LaRivière le dédoublement dont il vient de nous faire l'aveu sincère ; mais en contemplant avec attention, l'Honorable Membre pour Provencher, je suis forcé de reconnaître que l'ampleur majestueuse de sa personne ne rend nullement invraisemblable pareil dédoublement ! "

Tous les députés présents sont partis d'un formidable éclat de rire et M. LaRivière peut se vanter d'avoir été l'objet d'une démonstration d'hilarité sans précédente dans les annales des Communes.

Dormez tranquilles, électeurs de Provencher, vous pouviez déjà affirmer que jamais membre n'avait mieux rempli son fauteuil à la Chambre, désormais vous aurez deux députés en un seul pour veiller sur vos intérêts ; peut-être même avec le temps pourrez-vous en avoir un particulier pour chaque jour de la semaine.

M. LaRivière a pris pour devise la morale de LaFontaine :

Le sage crie suivant les gens,
Vive le roi, vive la Ligue !

JEAN-BAPTISTE.

Une prière en usage parmi grand nombre de filles :

O mon Dieu ! faites que je ne me marie pas ;

Si je me marie, faites que je ne sois pas trompée ;

Si je suis trompée, faites que je ne le sache pas ;

Et si je le suis, faites que je puisse m'en moquer !

La Nation Metisse.

Nous avons dit déjà quelles étaient à notre avis les qualités maîtresses de la Nation Métisse, mais la brève énumération de quelques mots ne saurait suffire pour donner la physionomie exacte d'une race. La fréquentation des individus permet seule d'enapprécier exactement la valeur sociale.

Or ce qui frappe tout d'abord l'étranger lorsqu'il se trouve pour la première fois en présence de nos Métis, c'est sans contredit, l'extraordinaire urbanité, la politesse simple mais noble avec laquelle il est accueilli.

Les banales démonstrations des villes, les obséquieuses affectations, les hypocrites flatteries sont absentes; l'impression dès le seuil est exactement celle ressentie chez les Arabes de Grande Tente. Même accueil plein de dignité, et pourtant d'une cordialité si sincère à cela près toutefois que la morgue un peu hautaine des Caids est absolument inconnue ici.

Aussitôt la glace rompue, la conversation entamée, l'on est surpris de constater le talent naturel et inné des Métis comme conteurs.

Ils possèdent au suprême degré cet art charmant, et à les écouter le soir, narrer à la veillée quelques-uns des souvenirs du temps passé on éprouve un charme tout particulier à leur récit, imagé coloré, vivant, évocateur puissant des hommes et des choses.

Ils ont un don tout particulier pour saisir le côté pittoresque, intéressant d'un homme, d'une chose, et sous leur flegme apparent ce sont des ironiques prompts à définir d'un mot, le ridicule.

Le mot est précis; ils adorent les comparaisons et elles sont généralement fort heureuses. Leur logique et leur bon sens sont peut-être les deux marques distinctives les plus remarquables de leur esprit, et l'emploi heureux qu'ils font du geste ne concourt pas peu à compléter cet ensemble remarquable.

Combien de nos causeurs les plus renommés, pourraient soutenir la comparaison avec la plupart des anciens Métis?

D'ailleurs les souvenirs ne leur font point défaut, car leur vie s'est écoulée au milieu de luttes continuelles. Ils ont conservé vivaces comme au premier jour, dans leur mémoire, tous les détails du passé; ils précisent un paysage, par des détails d'une minutie extraordinaire et d'une exactitude scrupuleuse.

C'est avec la plus grande simplicité, sans nulle forfanterie qu'ils vous raconteront comme la chose la plus naturelle du monde, un de ces épisodes merveilleux de leur vie de lutte et de sacrifice, et l'on ne sait lequel admirer le plus de leur courage ou de leur modestie.

L'éloge de ce courge n'est plus à faire. Il suffit pour l'attester de rappeler que les Métis ont été les seuls hommes devant lesquels les Sioux aient montré de la crainte, et ces terribles guerriers qui ont ensanglanté nos prairies de leurs luttes continuelles étaient bons juges en fait de courage.

Est-il besoin de rappeler ici l'héroïque conduite des Métis en 1870 lors de la tentative d'invasion des féniens. Au premier appel les Métis accoururent pour défendre leur patrie.

Ces choses-là sont trop récentes encore pour qu'il soit nécessaire de s'y étendre longuement.

Nous voulions seulement noter ces quelques traits saillants du caractère des Métis afin de mieux faire apprécier tout l'intérêt dont ils sont dignes.

(*A suivre*)

UNE OPINION CONSERVATRICE

Extrait d'un Article Publie dans "Le Temps," d'Ottawa.

La question est donc bien et duement réglée quant à ce qui concerne le champ de la politique fédérale. La tentative de M. Bergeron a été plus qu'un échec. Le mouvement qu'il a fait ne pouvait avancer aucunement la cause des écoles catholiques. Sa sortie ne pouvait au contraire qu'avoir l'effet de soulever le sentiment protestant contre le règlement, qui a déjà donné de si bons résultats et est appelé à en produire davantage. C'est bien ce qu'a essayé de faire M. Clarke Wallace, mais même chez les protestants cette attaque contre "l'intervention papale" n'aura pas de succès. Si l'on en juge par le ton des journaux torys eux-mêmes, le cheval de bataille qu'a enfourché le grand chef orangiste, M. Wallace, ne leur dit rien qui vaille. Un de ces journaux, l'*Evening Telegram*, de Toronto, ne se gêne pas de dire que chaque fois qu'un membre de l'opposition d'Ottawa touche à la Question des Ecoles du Manitoba, il donne à Sir Wilfrid Laurier l'occasion de gagner davantage l'admiration de ses compatriotes, et il continue comme suit:—

"Toute cette prétention que Sir Wilfrid Laurier a trompé la population de Québec, est basée sur la supposition que la loi réparatrice aurait été d'une valeur réelle à la minorité manitobaine. Cette supposition est tout à fait erronée. Le "bill rémédiateur" aurait fait du tort à tout le pays sans aider à aucune classe particulière.

En résistant fermement à la politique d'intervention fédérale, Sir Wilfrid Laurier s'est montré un meilleur ami de la minorité manitobaine que les démagogues qui prétendaient venir à son secours avec une loi qui n'aurait jamais pu être mise en vigueur à son avantage. Il n'y avait rien d'héroïque dans le fait du gouvernement conservateur d'épouser la cause de la minorité du Manitoba, sous la pression de cet illustre homme d'Etat Sir Frank Smith, qui croyait que le "bill rémédiateur" apporterait au gouvernement d'alors bien proche tous les votes catholiques romains du Canada. On veut représenter la politique d'intervention fédérale du défunt gouvernement comme un acte de noble patriotisme. C'était en réalité un piège vulgaire où l'on espérait prendre le vote catholique romain, un malheur pour le parti et un déshonneur pour ses chefs."

Aucun journal libéral, croyons-nous, protestant ou conservateur, n'a jamais dénoncé aussi fortement les motifs qui faisaient agir les chefs torys. Il est vrai qu'un libéral ne pouvait pas connaître aussi bien qu'un tory le fond du cœur des chefs de cette époque. Les libéraux souçonnaient bien la duperie ils la dénonçaient autant que les règles de la charité le permettaient, mais aucun n'en avait une conviction aussi forte que celle du rédacteur de l'*Evening Telegram*, et le l'exprimait avec autant de vigueur et de précision.

Pauvre parti conservateur? Depuis deux ans qu'il espère se remettre en selle avec la question scolaire, et tomber aussi plat dès la première tentative. Repoussé par les catholiques de Québec, méprisé par les protestants d'Ontario, voilà une attaque qui n'avance pas ses affaires.

L'amour est je ne sais quoi, qui vient de je ne sais où, et qui finit je ne sais comment.

Mlle de SCUDERI.

En amour, quand deux yeux se rencontrent, ils se tutoient.

ALPHONSE KARR.

Les Affaires vont bien.

Nous avons souvent dit que les affaires allaient mieux, qu'il y avait une reprise générale dans les villes et les campagnes et que la politique du gouvernement Laurier, en moins de deux années, avait produit de bienfaisants résultats.

Il nous plait de faire corroborer notre témoignage par *La Presse*, l'organe du parti conservateur:

"Il y a longtemps que nous n'avions trouvé le commerce aussi unanime, et que l'expression de la satisfaction ne s'était montrée si générale sur le visage de nos négociants. Dans toutes les lignes: nouveautés, épiceries, ferronneries, chaussures et harnais, provisions, etc.; on nous dit que les affaires sont bonnes et que, comme les prix sont fermes, sauf ceux qui sont en hausse, il y a beaucoup moins de travail à faire pour conclure des ventes.

Dans les industries agricoles, cependant, il y a une exception assez importante à faire. Le beurre et le fromage se vendent à bas prix. Le foin se maintient, les pommes de terre ont une vente très lucrative, les grains, quoique mollissant un peu depuis quelques jours, sont encore en bonne position; le tabac en feuilles est de plus en plus cher, les œufs sont stationnaires à un prix qui est encore acceptable pour les cultivateurs.

"Ces conditions favorables du commerce ne peuvent manquer de réagir sur l'industrie et de donner, dans un avenir prochain, un aliment suffisant à nos industries manufacturières, de façon à faire renaître la prospérité parmi la population ouvrière de nos villes."

—*La Patrie.*

Un Fameux Coureur.

Marchand Gagnes on Pari.

Il Fait le Trajet de Trois-Rivieres a Batiscan en 2.25 heures.

(Dépêche spéciale).

Trois-Rivières, 8.

La course originale entre M. Napoléon Marchand, de Batiscan, et un cheval appartenant à M. Richard de la Bissonnière, aussi de Batiscan, pour un enjeu de vingt-cinq piastres a eu lieu ce matin. La distance entre la rue Deschamps aux Trois-Rivières point de départ, jusqu'à l'église de la paroisse de Batiscan, est de 21 milles. Marchand est parti de Trois-Rivières ce matin à cinq heures et le cheval une heure plus tard, soit 6 heures. Le résultat a été favorable au nommé Marchand qui a fait le trajet en 2 heures et 25 minutes, dépassant le cheval de plus de 19 minutes et de plusieurs arpents. On dit qu'à son arrivée le coureur était en parfaite condition. Son pouls ne donnait pas plus que de 85 pulsations à la minute et sa respiration était naturelle. Cette course a excité beaucoup d'intérêt en notre ville et un grand nombre de voitures et de bicyclistes ont suivi les coureurs jusqu'à Batiscan. On me dit qu'il s'est fait pour plus de six cents piastres de paris à ce sujet tant aux Trois-Rivières qu'à Batiscan.

La Nouvelle Chambre.

Le correspondant du *Times* à Paris, dit ce qui suit, à propos de la composition de la nouvelle Chambre des Députés.

"Le Cabinet a une majorité de douze à quinze voix, en comprenant les ralliés, sur lesquels il ne peut compter d'une manière certaine dans les jours de péril. Les victoires du nouveau Cabinet seront donc à l'avenir indécises et les défaites faciles. Ce sera une Chambre difficile à contrôler. Le gouvernement ne pourra effectuer rien de stable. Les conservateurs vont tenir la balance du pouvoir; le gouvernement est impuissant à gouverner avec eux et sans eux.



Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées et non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour la patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance soront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Departement de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,

Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particulières.

Correspondance du Bas-Canada.

George Taylor, un nègre, a été arrêté samedi soir pour tentative de meurtre. A la suite d'un querelle avec George Fauteux, barbier, et Aldéric Gagnon, cloutier, le nègre a joué du couteau. Les deux hommes sont à l'hôpital avec des blessures assez sérieuses.

Le Juge Loranger a condamné la ville d'Outremont à payer $1,000 de dommages à J. N. Provencher, propriétaire d'une maison, louée par lui à la municipalité et qui ayant été laissée inhabitée par elle, a été incendiée on ne sait trop comment. La Cour a déclaré qu'il y avait eu négligence.

M. Kleckowsky, Consul Général de France au Canada, est parti hier soir de Montréal pour New York où il a dû s'embarquer ce matin sur le paquebot "La Bourgogne" de la Compagnie Générale Transatlantique pour la France. M. le Consul Général va passer à Paris un congé de deux mois et nous reviendra dans le courant du mois d'août.

La colonie française assistait en grand nombre au départ du train.

Sir Wilfrid doit passer quelques semaines de vacance à Arthabaskaville après la session. On est actuellement à faire d'importantes réparations à sa résidence.

A 4 heures, hier après-midi, le magistrat Lafontaine a rendu sa décision dans l'affaire du détective Kellert, accusé d'avoir volé une lettre au domicile de MM. Dubosc et Carranza. Les avocats des deux parties étaient présents.

Après avoir entendu l'argumentation de MM. Saint-Pierre et Greenshields, le magistrat Lafontaine a annoncé que la défense avait prouvé amplement l'innocence de l'accusé. En conséquence, le détective Kellert a été honorablement acquitté.

M. C. Cameron, député de West Huron, a été nommé Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, en remplacement de l'honorable M. McIntosh. M. Cameron partira de suite pour prendre possession de son poste.

L'Hon. M. Fitzpatrick a remis au chevalier Heney, un des membres du comité formé pour venir au secours des Irlandais menacés de famine en Irlande, son chèque pour la somme de $100.

Le Rév. Père Constantineau, O. M. I., Recteur de l'Université d'Ottawa, vient d'être appelé par le Supérieur Général des Oblats en France. Il visitera aussi Rome et autres villes d'Italie.

Les villes de Toronto et d'Ottawa veulent avoir en garnison le 100me régiment anglais qui doit venir au Canada. Aucune de ces deux villes ne possède les casernes requises. Québec devrait faire des efforts pour obtenir du gouvernement canadien que le 100me aille en garnison à Québec. Cette ville seule du Canada a les casernes nécessaires, ce qui exempterait la construction de nouvelles par le gouvernement fédéral, et par là plusieurs milliers de piastres.

Sir Henri part pour Lotbinière et Québec d'où il s'embarquera samedi prochain pour l'Angleterre avec son fils le Lieutenant Joly de Lotbinière qui va rejoindre son régiment aux Indes.

Les Irlandais se préparent à célébrer dignement le "Centenary of the Struggle and Heroes of 98." Ils ont obtenu de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal et des curés des différentes paroisses l'approbation de ces démonstrations, et des invitations ont été envoyées à toutes les sociétés de prendre part aux fêtes du centenaire, qui auront lieu le 26 du courant. A 11 hrs a. m. une grand'messe solennelle sera célébrée à l'Eglise St Patrice et une procession générale aura lieu l'après-midi.

Les Marchands New-Yorkais.

Favorables a une Bonne Entente avec le Canada.

New York, 2.

A l'assemblée des directeurs de l'Association des Marchands tenue aujourd'hui la résolution suivante a été adoptée:

"Attendu que les relations commerciales existant entre les Etats-Unis, le Canada et Terreneuve sont actuellement l'objet de discussions ayant en vue le rajustement de certaines clauses des traités commerciaux par les représentants des gouvernements intéressés;

"Attendu qu'il est désirable que ces relations soient basées sur un échange mutuel réciproque du trafic, suivant une entente commerciale plus suivie et plus harmonieuse, et

"Attendu que la tendance de l'époque est pour l'établissement de telles relations et cela à l'avantage mutuel des pays intéressés;

"Il est en conséquence résolu que les officiers de cette association demandent au Président des Etats-Unis et aux officiers du département d'Etat qui ont cet important sujet sous leur considération, de faire tout en leur pouvoir pour en arriver au rajustement des relations commerciales entre ces pays et le nôtre, et de plus

"Il est résolu qu'il est du devoir des officiers et des directeurs de cette association de faire tout en leur pouvoir pour arriver au même but."

Des copies de ces résolutions seront envoyées au Président McKinley, au Secrétaire Day et aux gouvernements du Canada et de Terreneuve.

La Chambre de Commerce de Boston avait adopté récemment des résolutions identiques

LE CHARBON CANADIEN

L'Espagne proteste en vain contre sa vente aux Etats-Unis

Washington, 3.

Le gouvernement espagnol a protesté auprès des autorités anglaises contre l'envoi de charbon canadien à San Francisco pour les vaisseaux de l'amiral Dewey à Manillle et aussi contre l'envoi de charbon de la Nouvelle-Ecosse aux ports de l'Atlantique pour servir aux vaisseaux de guerre des Etats-Unis qui opèrent en ce moment aux Antilles.

Vû que le gouvernement anglais avait décidé de considérer le charbon comme contrebande de guerre, ce protêt de l'Espagne aurait pu causer un embarras considérable, parce que le charbon canadien est considéré comme un article supérieur pour les vaisseaux de guerre. Le point d'opération n'est qu'à une courte distance de l'Amérique du Nord anglaise. On dit cependant, que le protêt de l'Espagne n'a pas eu grand effet. Les autorités canadiennes ont déclaré que la vente de ce charbon tombait dans le cours ordinaire des transactions commerciales entre parties privées, que, subséquemment, le charbon ait servi à alimenter les vaisseaux des Etats-Unis, les autorités anglaises et canadiennes n'ont pas à y voir. Ca n'aurait pas été la même chose si ce charbon avait été directement vendu au département de la Marine.

La Guerre Profitera a Sampson.

Il recevra environ $150,000 comme part de prises.

Key West, 26.—Cent cinquante mille dollars est la part que recevra l'amiral William J. Sampson, commandant de l'escadre de l'Atlantique du Nord, sur la vente des six principaux navires espagnols et leurs cargaisons capturés par la flotte américaine depuis l'ouverture des hostilités. En tout, 28 navires ont été pris. M. Jones, de New York, avocat du gouvernement dans les causes de prises de guerre, a estimé que la vente des vaisseaux Buenaventura, Miguel Jover, Castalina, Panama, Guido et Pedro, avec leur chargement, rapportera $1,500,000. Cinquante pour cent sur cette somme reviendront au gouvernement, ce qui laissera $750,000 dont 20 pour cent pour le chef d'escadre et les autres 30 pour cent à être divisés entre les officiers selon leur grade et les équipages qui ont opéré les captures.

Ayant brisé une glace, Poilras est conduit chez le commissaire de police qui lui dit:

—C'est 50 francs ou la prison. Choisissez.

—Eh bien! j'aime mieux que vous me donniez les 50 francs.

Correspondance d'Ottawa.

(Suite)

LES SCANDALES DU CROW'S NEST PASS.

Les faits révélés par le rapport de la Commission sur le Chemin de Fer du Crow's Nest Pass forment une des pages les plus sombres de l'histoire du Canada.

Il sera difficile peut-être d'assigner exactement les responsabilités mais quoiqu'il en soit, Sir Wilfrid Laurier a déclaré en Chambre que justice pleine et entière serait rendue ; il n'hésitera pas aussitôt qu'il aura entre les mains les conclusions du rapport de la Commission à agir pour faire respecter les droits des travailleurs, et assurer le châtiment des coupables.

Notes.

—

Le *Globe* de Toronto fait les remarques suivantes :

" Tout conservateur doit veiller durant les chaleurs à ne point contracter la Siftoma[illegible]ie ou la Tartophobie. Les [illegible]ptômes de ces deux maladies [illegible] d'incompréhensibles récrimina[illegible]s et l'impossibilité de reconn[illegible]re la bonne foi parmi ses adv[illegible]rsaires politiques."

—

La nomination de M. M. C. Cameron comme Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, a reçu la plus complète approbation dans tout le Dominion.

Le passé si méritant de M. Cameron nous permet d'augurer les meilleurs résultats de son nouveau gouvernement.

PROROGATION DU PARLEMENT.

Lord Aberdeen a prorogé le Parlement, lundi le 13, à 3 heures de l'après-midi.

Le Chemin de Fer du Sud-Est.

Nous avons reçu plusieurs communications provenant de nos paroisses françaises les plus intéressées à la construction du Chemin de Fer du Sud-Est.

La plupart de nos correspondants se plaignent que le tracé adopté ne réponde point aux espérances qu'ils avaient fondées sur la construction de cette ligne ; malheureusement il est trop tard pour espérer remédier aux inconvénients qu'ils signalent.

Quand une question aussi importante que celle d'un chemin de fer est débattue, c'est ordinairement au député qui représente la région intéressée qu'incombe le devoir de veiller à ce que les intérêts vitaux des différentes paroisses ne soient pas lésés ; et l'intervention de ce député est plus efficace quand sa valeur est réelle.

Il faut bien reconnaître que dans le cas qui nous occupe, le député de LaVérandry a cru devoir s'abste[illegible] de toute intervention ; il semble s'être complètement désintéressé de la question. Il a pour excu[illegible] assez vraisemblablement qu[illegible] toute intervention de sa part au[illegible]t eu fort peu de chances de [illegible]roduire un résultat quelconque ; [illegible] à qu[illegible] la faute ?

Dans ces [illegible]tions on ne saurait blâmer les [illegible]éniteurs de s'être laissés guider p[illegible] seule considération de suiv[illegible] ligne la plus courte, ils o[illegible]t eu [illegible]arfaitement raison à leur p[illegible]t de vue. Il n'e[illegible] est pas moins re[illegible]ttable de constater qu'une fois e[illegible]re nous n'avons pas su obtenir c[illegible]que nous étions en droit d'espérer.

Les alouettes ne tom[illegible] point toutes rôties.

Les Electeurs d[illegible]randrye s'en souviendront-ils aux prochaines élections, espérons-le, dans leur propre int[illegible]rêt.

Proverbe arabe :

Le mariage est une forteresse assiégée. Ceux qui sont dehors voudraient bien entrer. Ceux qui sont dedans ont hâte d'en sortir.

Reve de jeune fille

—

Comme un alcyon sur la grève
Plane et monte vers le ciel d'or,
La jeune fille dort et rêve,
La jeune fille rêve et dort ;

Elle rêve sous ses longs voiles,
Au souffle des vents attiédis,
Qu'elle s'en va dans les étoiles !
Qui sont les fleurs du paradis ;

Elle rêve qu'un ange garde
Le seuil éblouissant des cieux,
Et que cet ange la regarde
D'un œil tendre et mystérieux ;

" Entre avec moi ! " dit le bel ange,
Et, pensive, en suivant ses pas,
Elle murmure : " C'est étrange,
Quelqu'un lui ressemblait là-bas ! "

HENRI DE BORNIER.

CORRESPONDANCE.

Duck Lake.

—

Il vient de nous arriver un parti de 240 Galiciens, amené par MM. Speers et Léon Roi, agents d'émigration, et l'on attend d'ici à quelques semaines un autre groupe comprenant 700 individus.

La population ici est reconnaissante envers le Gouvernement Laurier de l'impulsion donnée à l'émigration ; d'ailleurs les nouveaux arrivés se déclarent enchantés de la contrée.

Le sol est en effet de première qualité, le foin en abondance, le bois aussi, l'eau est excellente et notre climat est aussi favorable qu'ailleurs.

Il reste encore de la place pour plusieurs milliers de colons, mais au train dont vont les choses, nul doute que d'ici peu de temps, tout sera habité.

—

La nouvelle colonie s'est établie 22 milles de Duck Lake, et tout le monde ici se réjouit de ce nouveau voisinage, car l'avis général est que les Galiciens sont d'excellents colons, sobres, travailleurs, économes, honnêtes et il est regrettable que certains journaux se soient permis de critiquer le choix de cette population par nos agents d'émigration. On ne saurait trouver meilleurs colons pour le Nord-Ouest.

—

M. Charles Fisher, agent d'émigration à Duck Lake, s'est rendu sur les lieux avec les émigrants pour prendre leurs entrées de homestcads.

—

Notre député local a obtenu une subvention de $1,000 pour l'amélioration des chemins, et l'on est en train de travailler à ces voies de communications. C'est un excellent résultat.

—

M. A. Marcotte, directeur de la Crémerie du Gouvernement, a été aussi nommé inspecteur des chemins et ponts pour le district de Duck Lake. C'est un heureux choix ; la prospérité de notre Crémerie est le résultat de l'excellente direction de ce monsieur,

—

Le Rév. M. Pineault vient de confier à M. Mastaïe Poirier la construction de trois magnifiques autels, ce qui ne contribuera pas peu à embellir notre Eglise, décoration que complètent les quatre magnifiques statues que nous possédons déjà.

Nos Ecoles Publiques.

—

Aux Etats-Unis, nous avons le meilleur système d'écoles publiques qu'il y ait au monde. Cela est dû en grande partie à ce que les instituteurs et institutrices sont bien payés et peuvent consacrer tout leur temps à acquérir de nouvelles connaissances pour en faire bénéficier les enfants confiés à leurs soins.

Dans le Massachusetts, l'Etat le plus avancé de l'union, le salaire des personnes qui se dévouent à l'enseignement est de $972 à $1,630 par année ; dans le Maine il varie de $500 à $1,200. Nous ne parlons pas, bien entendu, des collèges ni des universités.

Aussi, l'éducation est plus répandue ici que dans n'importe quel autre pays où les instituteurs sont mal payés.

Voyez notre chère province de Québec, comme elle est arriérée sous ce rapport. Un maître d'école qui gagne $25 par mois passe pour très bien rénuméré ; on voit même des institutrices qui n'ont que $50 par année. Quel effort d'intelligence peut-on raisonnablement exiger de ces pauvrettes ?

Le résultat est que sur cent personnes, à peine vingt-cinx savent lire et écrire.

· *Le Candien*, de St-Paul.

Nouveau Debouche.

—

Il vient de former en Angleterre une compagnie au capital de $5,000,000 pour établir un service de fret entre Montréal et Manchester en été, et St-Jean, N. B., et Manchester en hiver—par voie du canal—de Liverpool à Manchester.

Il y aura cinq navires de 8,500 tonnes ; le double de la grandeur du " Parisian."

C'est un marché nouveau que les promoteurs veulent ouvrir au Lancashire, la région la plus populeuse après Londres et qui se trouve dans l'intérieur.

Recettes du Pacifique.

—

Le rapport des recettes et des dépenses du Pacifique Canadien, pour les quatre premiers mois de l'année 1898 est très satisfaisant. Il se lit comme suit :

	Du 1er janvier 1898	au 30 Av. '98
Recettes brutes	$1,958,461.88	7,204,909 96
Dépenses	1,241,371.19	4,795,290.81
	$717,090.69	$2,409,619.15

Pour le mois d'avril 1897, les profits nets furent de $627,117.34 et du 1er janvier au 30 avril 1897, les profits étaient de $1,905,436.36.

Les surplus sur l'année dernière sont pour le mois d'avril $89,973.35 et depuis le 1er janvier jusqu'au 30 avril $504,122.79.

Les femmes font apostasier les anges.

—

Il faut toujours conserver dans son cerveau une place pour les idées des autres.

—

La modestie est une concession faite par le mérite à l'infériorité.

—

On vend de tout aux ventes de charité,—excepté de la charité !

—

La femme doit se renfermer dans son ménage, doit plaire à son mari, gagner sa confiance, et le charmer moins par sa beauté que par sa vertu.

Messe Anniversaire.

—

NOUS RECEVONS LE FAIRE-PART SUIVANT.

M. Gabriel-Henri-Marie Chérias de Monieux, ancien attaché de Cabinet de Préfct, ancion sous-officicr de cavalcrie, combattant de 1870 et 1871, colonisateur à St-Bonifaco, Manitoba, (Canada).

Mlle Annolie-Marie-Elisabeth Chérias de Monieux, rentière à la Tronche, Isère, villa dc Baratier. France.

Les familles Heurard de Fontgalland, Chérias de Monieux et leurs alliés :

Ont l'honnour de vous prior d'assiter au service décennal qui sera célébré à la Cathédrale de St-Boniface, lo 13 juin 1898, à 7 heures du matin, pour le repos des âmes de M. Jules-Louis-Joseph Chérias de Monieux : ancien avocat à Gronoble, jugo auditeur à Embrun, juge suppléant à Gap, juge de paix à Serres, conseiller d'arrondissement des Hautes-Alpes, membre des académies Flosalpine Delphinale ot autres sociétés savantes, chevalier du Lys ; et Mme Marie-Henriette-Elisabeth Heurard de Fontgalland (petite-nièco du géographe do Bourcet), leurs père, mèro et alliés.

PAX SIT SEMPER VOBISCUM !

Theatres, Concerts, Etc.

—

AU " WINNIPEG."

—

Au théâtre " Winnipeg " la compagnie Pearson Stock a donné cette semaine un drame intitulé : " The Midnight Alarm."

C'est une pièce des plus intéressantes remplie de situations dramatiques, avec un mélange de scènes drolatiques qui constituent un ensemble des plus attrayants.

A noter tout spécialement la scène du train-express arrivant à toute vapeur sur le pont laissé ouvert par une main criminelle.

" District Fair " ce soir, et pièces nouvelles demain et samedi.

Les 23, 24 et 25, " Monbars," par M. d'Ennery. Drame romanesque traduit du français par un officier.

**

AU " GRAND."

" Kidnapped " a été un véritable succès pour la troupe de la compagnie " Empire Comedy." Les acteurs se sont particulièrement distingués dans cette pièce de David Higgins.

Samedi a lieu le tirage du bicycle auquel donne droit chaque coupon distripué pendant la semaine.

Ce soir, " A Woman's Battle."

Demain et samedi, " Ten Nights in a Bar Room."

Changement complet de programme pour la semaine prochaine.

**

THE WHITE ENTERTAINERS.

Le Pavillon d'Été continue la série de sss succès, et l'assistance chaque jour plus nombreuse atteste le grand attrait des pièces, choisies d'ailleurs avec un soin particulier et admirablement interprétées.

Changement complet de programme tous les soirs de la semaine prochaine.

Spécialités nouvelles.

NOUVELLES LOCALES.

M. J. H. Ashdown est de retour de son voyage à St-Paul.

Au "Grand" ce soir, la compagnie Empire Stock joue "Bataille de Femmes."

Au théâtre "Winnipeg," ce soir, "The District Fair." Grande course de chevaux.

Le Grand Cirque Wallace est annoncé pour les 4 et 5 juillet à Winnipeg.
Avis aux enfants.

M. A. C. Blair, fils de l'Honorable Ministre des Chemins de Fer, était à Winnipeg cette semaine.

Au Pavillon d'Eté, rue Bannatyne, "Mixed Pickles," comédie-farce. Changement de programme chaque soir.

M. Geo. Germain est parti cette semaine pour un voyage de cinq semaines dans les Provinces de l'Est.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez Melle M. E. Kéroack, coin des rues Main et Water. En face de l'hôtel Manitoba.

MM. Edmond LaFrance et Chs. Bossuyt doivent partir samedi prochain avec une troupeau d'animaux, pour le Klondyke.

MM. Jules Turenne, Joseph Delorimier, Myles McDermott, Alexandre Marion et Zoël Marion partent samedi pour le Pays de l'Or.

Mardi a eu lieu l'enterrement au Cimetière de Saint-Boniface, du corps de Edouard Bawlf, tué dernièrement au Crow's Nest Pass.

Le Bureau des Terres a déjà délivré un nombre de permis de foin double de l'année dernière. Gare aux retardataires cette année.

Le Révérend Père Drummond, S. J., partira à la fin de cette semaine pour Montréal, où il se propose d'assister aux fêtes données au Collège Ste-Marie.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface célèbrera sa fête annuelle le 24 juin. Grand'messe solennelle le matin, pique-nique l'après-midi et le soir promenade-concert.

L'affiche annonçant l'ouverture de l'Exposition Industrielle de Winnipeg, pour le 11 juillet, est particulièrement remarquable cette année; elle constitue une fort belle réclame.

Le Club Conservateur de la Feuille d'Erable cesse ces conférences hebdomadaires; le Club reste ouvert chaque soir et les membres peuvent y lire la collection de journaux et de revues mis à leur disposition.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

Abonnez-vous à L'ECHO DE MANITOBA, le plus jeune des journaux canadiens-français de l'Ouest, mais aussi le seul uniquement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française. L'avenir est aux jeunes.

Ce soir a lieu la clôture de l'année scolaire au Collège de Saint-Boniface. Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur assistera à la séance donnée à cette occasion, qui comprendra des récitations en anglais et en français ainsi qu'une représentation théâtrale.

M. W. J. White du Ministère de l'Intérieur a organisé deux excursions destinées aux Membres de la Presse Américaine pour leur permettre de visiter le Manitoba cet été. La première partira de St-Paul le 6 juillet et comprendra environ 300 délégués du Minnesota. La seconde comprenant un nombre égal de journalistes du Wisconsin, arrivera à Winnipeg dans le courant de juillet.

Le Conseil de la Ville se propose de recevoir ces visiteurs.

La Police, S. V. P.

On nous signale une série d'agressions nocturnes qui ont eu lieu dans la partie Est du Broadway qui aboutit au pont de Saint-Boniface. Trois de nos concitoyens ont été arrêtés successivement dans la même soirée aux alentours de la batisse connue sous le nom de Maison Finkelstein; l'un d'eux a été terrassé et roulé dans le fossé.

Il importe qu'une réclamation soit adressée par le Conseil de Saint-Boniface à qui de droit, pour assurer une meilleure surveillance de la police, sur ces parages où nos concitoyens que leurs affaires retiennent souvent fort tard à Winnipeg sont exposés à passer à toute heure de la nuit.

Societe St-Jean-Baptiste.

A la dernière réunion de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, l'invitation de participer à la célébration de la Société Saint-Jean-Baptiste à Saint-Boniface, le 24 juin, a été acceptée.

Les Membres de Winnipeg se rencontreront chez M. Thos Jobin, à 9 heures du matin, et de là ils se rendront à la maison du Président, M. H. Fournier.

Ils prendront place ensuite dans le cortège.

Societe Saint-Joseph de Saint-Laurent.

(L'on nous prie d'insérer l'avis suivant).

Les Membres de l'Union Métisse Saint-Joseph de Saint-Laurent se sont réunis afin d'élire leurs officiers pour l'année courante.

M. Victor Coutu a été nommé Président.

Vésinas Chartrand, Vice-Président.

Joseph Hamelin, junior, Secrétaire.

Napoléon Chartrand, Trésorier.

Le Comité de Régie est formé de MM. D. Larence, Baptiste Chartrand, Moïse Ducharme, Jean-Baptiste Beauchamp et Charles Lambert.

En outre l'assemblée a décidé de célébrer la fête annuelle de l'Association le 29 juin, et d'apporter tous les soins possibles pour en faire un cérémonie des plus importantes.

Dans ce but, l'Union Saint-Joseph adresse une cordiale invitation à tous, de prendre part à sa fête afin d'en rehausser l'éclat.

Nous espérons que son appel sera entendu et que chacun se fera un devoir de répondre à l'aimable invitation de la population Métisse de Saint-Laurent.

On s'étonnait qu'un homme eût donné sa fille en mariage à son plus mortel ennemi.

"C'est pour me venger," dit-il.

LA PROVINCE DE
MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000: les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885	566,228 acres
" 1895	1,722,773 "

Augmentation. 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple, économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont cons...ment reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les di... localités, avec des termes de paiement três faciles. Des prix v... de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des ... ads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi ohtenir, toutes les informations désirées ... charges, etc., en enfaisant la demande à—

THOS ... Y,
Ministre de l'Agricultu... MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**
Agent d'immigration pour ... TORONTO, ONT